



# Sécurité contre les séismes

La Société des ingénieurs et architectes (SIA) en première ligne dans un Valais géologiquement très exposé.

► Le Valais est la région de Suisse la plus exposée, au risque sismique. On y enregistre en moyenne un tremblement de terre d'une magnitude de 6 sur l'échelle de Richter par siècle. Les derniers événements importants se sont produits à Brigue et Viège en 1755 et 1855, puis à Sierre en 1946. Sans pessimisme exagéré, un nouveau séisme pourrait donc secouer le Vieux-Pays au cours du demi-siècle à venir.

Un même séisme que celui de Viège causerait aujourd'hui selon une estimation des compagnies d'assurance des dégâts pour un montant d'environ 12 milliards de francs. Avec un tremblement de terre comparable à celui de Sierre, il faudrait compter quelque 1,2 milliard de francs.

## Législation avant-gardiste

L'importance de ces montants tient au fait que la vallée du Rhône, dont les alluvions ont tendance à augmenter l'effet destructeur d'un séisme majeur, s'est fortement urbanisée et industrialisée au cours du

dernier siècle. Les 90% du domaine bâti actuel ne sont malheureusement pas construits pour résister sans dégâts à un tel séisme.

L'effet des tremblements de terre étant aujourd'hui mieux connu, le canton du Valais s'est doté en 2004 d'une législation avant-gardiste. Dans le but de minimiser les dommages potentiels, la loi sur les constructions oblige de construire dans le respect des nouvelles normes SIA. Il en va de même pour les transformations importantes du bâti existant.

Au contraire de ce que l'on pourrait croire, une construction neuve respectant les normes sismiques n'entraîne pas une hausse sensible du coût de construction (en moyenne de 0,5 à 1%). A condition cependant que l'architecte et l'ingénieur travaillent ensemble dès la conception du projet. Beaucoup de maîtres d'ouvrage l'ignorent et encourrent de ce fait des dépenses inutiles.

Pour la SIA-VS: Xavier Mittaz, ing. civil EPFZ-SIA, Sion



Insolite! Ces boulons géants renforcent le bâtiment de la police cantonale à Sion, modèle valaisan en terme de mesures parasismiques.

hitt+1

## Examen gratuit à la Foire du Valais

L'exposition «Le Valais bouge», invitée d'honneur à la Foire du Valais du 29 septembre au 8 octobre, a pour principal objectif de sensibiliser à cette problématique la population et les propriétaires privés. La section valaisanne de la SIA, associée à cette importante démarche, tiendra un stand à l'intérieur de l'exposition. Chaque jour de 15 à 19 heures, des architectes et ingénieurs seront à la disposition des visiteurs pour les informer, les conseiller et examiner gratuitement leurs plans de construction.

## Le label SIA

La Société suisse des ingénieurs et des architectes est l'association professionnelle de référence pour les spécialistes qualifiés dans les domaines de la construction, des techniques et de l'environnement. Forte de quinze mille membres (390 en Valais), de dix-huit sociétés spécialisées et de plus de cent commissions d'experts et de normalisation, la SIA offre un cadre interdisciplinaire novateur à ce réseau de savoirs mobilisés au profit des valeurs culturelles, sociales et économiques de notre environnement constructible. Active depuis bientôt 170 ans, elle a longuement bâti la réputation de qualité et de compétence qui lui est officiellement reconnue.